

## Comité Départemental d'Équitation du Loiret

### RAPPORT D'ACTIVITE 2020

***L'objectif du CDE Loiret est de soutenir l'action des 108 structures équestres (111 en 2019) et la pratique des 6737 licenciés (6999 en 2019) soit une baisse de 3,75% par rapport à 2019.***

#### **Fermeture administratives des établissements recevant du public**

La fermeture de nos établissements due au confinement que nous avons tous vécu du 17 mars au 31 mai a été une période inédite dans notre histoire.

Le CDE Loiret s'est associé au CRECVL pour accompagner les clubs du Loiret.

Le CDE Loiret tient à remercier très sincèrement les équipes du CRECVL pour leur engagement dans la recherche de fonds d'urgence, et de solutions pour aider les clubs du Loiret.

Le CDE Loiret a reçu une subvention exceptionnelle de la FFE pour la promotion de l'équitation

#### **La gestion du calendrier SIF**

Le CDE Loiret harmonise le calendrier des concours et la répartition des championnats départementaux ainsi que les circuits départementaux. Il organise ainsi une réunion par an à laquelle tous les organisateurs de concours sont conviés. L'objet de cette réunion est de répartir les dates le plus équitablement possible entre les différentes structures du Loiret, tout en veillant à la qualité des compétitions pour les cavaliers.

## **Les championnats /circuits départementaux**

### **. Cahier des charges**

Le CDE 45 a mis en place un cahier des charges que les organisateurs de championnats et circuits départementaux niveau club doivent respecter. Ce cahier des charges prévoit notamment de faire intervenir des juges et des chefs de pistes officiels de niveau supérieur à celui de « club ». Ceci afin d'améliorer la qualité des compétitions et de préparer les cavaliers aux Championnats de France.

Un appel à candidature est réalisé lors de la réunion d'harmonisation pour toutes disciplines hors CSO (45 tours). Le comité directeur valide ensuite selon les dates proposées.

Nous avons pour objectif de décliner ce label « 45 tours » aux autres disciplines. La recherche de partenaires pour financer ces circuits est indispensable.

La 2ème saison du 45 tours n'a pu être achevée, les 4 étapes restantes se trouvant dans la période de fermeture administrative des ERP.

### **. Lots pour les champions/circuits départementaux**

Le CDE Loiret a mis à disposition des clubs organisateurs de championnats départementaux :

- Plaques, flots et médailles pour les trois premiers

La société JPA Distribution accepte de reprendre les plaques commandées notées « 2020 » pour les transformer en « 2021 »

## **Le matériel**

Le CDE 45 a mis son matériel à disposition des clubs du département :

- 2 ordinateurs portables équipés du logiciel Winjump
- 2 Chronomètres électroniques
- Talkie-walkie batterie
- 2 Lices de dressage
- 1 Rivière

Un des ordinateurs a été remplacé.

Nous possédons pour l'instant qu'une licence Winjump.

En 2020, nous comptons 12 mises à disposition contre 36 en 2019, 2 pour la rivière « Tecnibel » et 3 fois pour la lice de dressage.

Les chronomètres électroniques et les ordinateurs portables sont les plus utilisés. Des négligences dans l'utilisation du matériel ont engendré des dépenses non prévues, en particulier sur les pieds de chronomètre et les connectiques informatiques. Le comité directeur décide de facturer le matériel détérioré aux organisateurs

## **La formation professionnelle dans le cadre de la politique du Comité Régional d'Équitation**

Deux jours de CSO en Formation professionnelle ont eu lieu avec Francis Rebel à Saran. Le CDE Loiret prend en charge le défraiement des repas des moniteurs participants aux formations organisées par le Comité Régional d'Équitation.

### **La formation des cavaliers.**

Les stages cavaliers poneys en projet n'ont pu avoir lieu en raison du confinement.

### **Tourisme équestre**

Cette saison nous n'avons pas pu organiser de grand rassemblement de tourisme équestre. La commission tourisme équestre présidé par Bruno Hubert a principalement travaillé sur l'aménagement de circuits de randonnée équestre et les lieux de départ (balisage, zone d'attache, aire de pique-nique cavaliers).

Une subvention a été accordée pour la sécurisation de ces zones, en lien avec le conseil départemental.

La commission a obtenu l'autorisation de baignade des chevaux dans les queues d'étang jusque là interdite et verbalisable.

## **Subventions**

Pour 2021 trois demandes de subvention ont été accordées au CDE Loiret pour un montant total de 4500€. Ces projets validés par l'ANS (Agence national du Sport) ancien CNDS et la FFE vont permettre d'aider 3 domaines pour la saison prochaine.

- Projet « découverte du Loiret à cheval » 1000€

L'objectif est d'améliorer la signalisation et le balisage pour accéder aux différents sites de randonnée. C'est aussi la remise en état des lieux de stationnement poids lourd et zones d'attaches chevaux et aires de pique-nique.

Ce projet sera réalisé en collaboration avec le conseil départemental.

- Projet « du poney à l'école » 2000€

L'objectif est la promotion de l'équitation au travers de l'équitation scolaire.

Faciliter l'accès au poney club en finançant une partie du coût de transport des enfants au poney-club ou d'aider les clubs à déplacer leur poney-club dans les écoles avec des poney-clubs éphémères.

- Projet « Circuit de compétition » 1500€

L'objectif est l'amélioration de qualité d'organisation des compétitions du Loiret afin de préparer nos cavaliers aux échéances nationales.

C'est également la dynamisation des compétitions de niveaux Amateur et Pro par la création d'un circuit en 4 étapes à destinations des cavaliers Pro et Amateurs.

## **Remerciements**

Nous remercions le CDOS, la DRJSCS, et le CRECVL et son personnel pour leur disponibilité et la qualité de leur aide sur la partie administrative du CDE.

Lionel Langlet  
Président CDE Loiret